

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-4008-2017

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717,  
rue du Havre, en les ville et district de  
Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »),

---

DEMANDE PRIORITAIRE POUR L'APPROBATION DES CARACTÉRISTIQUES D'UN  
CONTRAT D'ACHAT DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE

[Articles 34 et 72 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, L.R.Q. c. R-6.01 (la « Loi »)]

CERTAINES INFORMATIONS SONT DÉPOSÉES  
SOUS PLI CONFIDENTIEL